

*Concurrence—Bill*

grandes quantités que nous pouvons énumérer et qui ne sont pas encore développées. Nous n'aurons pas de problème, monsieur le président, pendant plusieurs siècles en ce qui touche à l'énergie ou les ressources naturelles dont nous avons besoin pour développer notre pays et aussi pour aider les autres pays. Il ne nous manque absolument rien.

Nous avons aussi tous les ingénieurs qu'il nous faut. Si notre technologie n'est pas assez bonne, nous pouvons en importer. Nous pourrions payer les technocrates en votant les crédits nécessaires.

Nous n'avons pas encore de problème à ce sujet. Nous en parlons souvent, et nous ne pourrions jamais le dire assez souvent afin de l'ancrer dans la tête des députés ou des autres Canadiens; nous n'avons qu'à nous servir de nos institutions financières, à les mettre au service des Canadiens, en les rendant raisonnables au sujet de l'établissement des taux d'intérêt sur les prêts.

D'ailleurs, tout projet nouveau, monsieur le président, devrait être développé avec des crédits nouveaux et sans intérêt. Nous ne devrions payer que le coût de l'administration. C'est alors que nous pourrions développer nos ressources, que nous pourrions redevenir propriétaires de nos richesses.

Nous pourrions alors encourager les Canadiens à investir, à travailler, à développer et à devenir maîtres chez eux. C'est quand on est maître chez soi, quand on possède quelque chose, quand on a un petit coin de terre à soi, qu'on devient grand. C'est de cette façon que nous bâtissons un peuple fort et solide, avec des citoyens énergiques et prêts à tout faire. Les hommes, quand ils ont quelque chose à faire, quelque chose qui leur appartient, ne s'occupent pas seulement de leurs affaires, mais s'occupent aussi des affaires sociales, des affaires des autres. Ces hommes-là travaillent dans tous les domaines. Ils mettent beaucoup de temps et d'énergie à aider leurs semblables, à développer l'économie de leur province, de leur ville ou de leur pays.

Monsieur le président, c'est avec des propriétaires, et non pas seulement des locataires, que nous bâtissons un pays fort. Nous n'avons pas besoin d'un gouvernement stable, mais d'hommes forts dans l'industrie pour avoir une économie stable. Nous n'avons pas besoin d'un gouvernement stable, car un gouvernement stable ne «grouille» pas, ne fait rien. Une économie stable est créée par des industries, des commerces florissants et par des hommes intéressés à les développer. Voilà, monsieur le président, les quelques observations que je voudrais faire et qui permettraient peut-être de trouver quelques solutions aux problèmes. Ce ne sont pas des solutions miracles que nous préconisons, mais des solutions raisonnables et acceptables à tous les Canadiens parce qu'elles sont logiques et complètes.

[Traduction]

**M. Trevor Morgan (St. Catharines):** Monsieur l'Orateur, quand on lit un bill comme celui-ci qui est passablement long, on se prend parfois de découragement à la pensée de ce qu'il essaie de faire. Et l'on est parfois porté à faire un petit poème comme celui-ci:

The Minister of Corporate Affairs  
Comes to this House and he dares  
To present us a bill  
Like a sugar-coated pill  
Like Trudeau—as nobody cares

Voilà comme l'on pense, parce qu'il n'y a absolument personne au gouvernement qui se préoccupe vraiment de

[M. Latulippe.]

ce qui arrive aux Canadiens. Le gouvernement croit que ce bill va résoudre les problèmes qui accablent les Canadiens. Permettez-moi de traiter de deux aspects précis, dont l'un a trait à une question de procédure, et qui à mon avis est un désastre, et l'autre est une disposition de fond. En ce qui a trait à la question de procédure, je dirais ceci au ministre, par votre entremise, monsieur l'Orateur: pour la première fois dans l'histoire de la jurisprudence canadienne, nous retirons une fonction aux tribunaux de droit criminel, de nos propres tribunaux, pour la confier à un tribunal fédéral. Le gouvernement actuel a promis aux Canadiens il y a quelque temps que cela ne se produirait jamais. De fait, il leur a dit de ne pas s'inquiéter, qu'une juridiction en matière de droit criminel ne serait jamais confiée à un tribunal fédéral.

Voyons ce qui s'est produit dans le cas des articles 32, 35, 36, 38 et 46 de la loi. A mon avis, on a transmis aux tribunaux fédéraux une juridiction de droit criminel. C'est une véritable incursion dans les droits civiques et les libertés des Canadiens, parce que les tribunaux fédéraux ont leurs propres règles, leurs propres règlements et leurs propres procédures, sans compter leurs propres règles sur la preuve. C'est un premier empiétement. Le gouvernement continue à sa manière arrogante, de donner de plus en plus d'autorité et de pouvoir pénal à ce tribunal pré-somptueux où tant des droits fondamentaux inscrits dans le système britannique de justice sont bafoués. Il faut que cela cesse et maintenant.

Il semble que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) ait consulté le ministre de la Justice (M. Lang) pour savoir si cela se faisait. Au comité l'autre jour, on a demandé au ministre de la Justice s'il avait donné son approbation et il a répondu oui. On lui a demandé ses motifs et il a conseillé de poser la question au ministre de la Consommation et des Corporations. Personne au cours du débat n'a donné de justification valable. Si le ministre est consciencieux dans son travail, peut-être nous dira-t-il avant la fin du débat pourquoi, pour la première fois dans la jurisprudence d'un pays du Commonwealth et, en tout cas, pour la première fois au Canada, un gouvernement prend sur lui d'établir son propre tribunal, de faire passer la juridiction de droit commun et la juridiction criminelle à un tribunal fédéral. Cela ne devait jamais se produire, à en croire la promesse que le gouvernement a faite l'an dernier quand il a créé le tribunal.

● (1540)

A quoi faut-il s'attendre? Le gouvernement souffle le chaud et le froid. Il est à peu près temps, je pense, que les Canadiens se rendent à l'évidence que les déclarations du gouvernement ne valent plus rien le jour suivant. Dans son arrogance, il ne fait que ce qu'il lui plaît.

Qu'accomplit réellement ce bill? S'attaque-t-il au problème des sociétés multinationales? Le député de Compton (M. Latulippe) nous a servi une profusion de statistiques à ce sujet. Il a fait un excellent discours. Ses arguments ont reçu un bon accueil. Je ne vais pas les répéter. Toutefois, à quel problème devons-nous nous attaquer? Ce bill est négatif. Il ne fait pas face aux situations et ne nous indique pas la voie à prendre.

Arrêtons-nous sur le pouvoir des sociétés multinationales. Le ministre sait comme moi que la plupart ont plus de pouvoir que lui. Que fait le bill pour s'attaquer à ces conditions ou pour aider le petit commerçant? Rien. Que fait-il à l'endroit de certains syndicats? Il faut considérer ceux-ci comme d'autres sociétés multinationales. Je parle